

Image not found or type unknown



Plan sauvegarde emploi enceinte

Par **anonymeju**, le **21/09/2023** à **21:08**

Bonjour à tous ,

si possible d'avoir une réponse se serait génial

il y'a actuellement un plan de sauvegarde d'emploi dans ma société je souhaiterais faire une reconversion en cuisine

j'ai deux choix de formations une qui commencerait en décembre une en septembre l'année prochaine, je voulais savoir si je pouvais déclarer ma grossesse et qu'il accepte ma formation en septembre ?

ou suis-je obligé de prendre la formation en décembre ?

je n'ai pas dit à mon employeur que j'étais enceinte .

merci beaucoup de votre retour

Par **P.M.**, le **21/09/2023** à **21:25**

Bonjour,

Cela dépend déjà de la durée de chaque formation mais pour celle qui commencerait en décembre, elle risque d'être interrompue par le congé maternité en fonction aussi de l'avancée de votre grossesse...

Par **anonymeju**, le **21/09/2023** à **21:55**

Merci beaucoup de la réponse

Effectivement elle sera forcément interrompue

Je suis actuellement à 6 semaines de grossesse et je ne sais vraiment pas quoi faire

Si la déclaration de la grossesse pouvait me valider ma formation en septembre et l'accord du

PSE

Mais je n'arrive pas à trouver de réponses concrète

Par **P.M.**, le **21/09/2023** à **22:44**

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel qui connaissent le PSE...